

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 13 novembre 2002

LETTRE DU 13 NOVEMBRE 2002

Chère collègue, cher collègue,

Le soleil se fait de plus en plus discret, le vent fraîchit puis cingle le visage, les flocons de neige tout légers au début deviennent envahissants, voilà autant de signes que l'automne aura bientôt vécu et que prendra forme sous peu la réception du temps des fêtes à laquelle l'APRUM convie tous ses membres.

Il s'agit là, vous l'aurez remarqué, d'une ritournelle qui revient annuellement; cependant, comme toute ritournelle, elle allume dans la mémoire de lointains et précieux souvenirs – mais, n'insistons pas !

QUOI DE NEUF ?

Il y a, toujours, et c'est notoire, des choses à signaler à propos d'un organisme comme l'APRUM qui se veut au service de ses membres. Voyons voir.

LE BULLETIN GRAINS DE SAGESSE

L'opération collecte et préparation des éléments qui apparaîtront dans le prochain numéro du bulletin est maintenant terminée. La mise en page, à laquelle procède avec diligence notre trésorier Jean-Robert Derome devrait permettre d'acheminer le document à l'imprimeur en vue d'une parution au début du mois de décembre. Une fois de plus, vous y trouverez des sujets susceptibles de vous intéresser sinon de vous interpeller. Libre à vous par la suite de réagir comme bon vous semblera.

L'ASSURANCE-SANTÉ

Que voilà un sujet de préoccupation pour les participants du Régime collectif d'assurance-santé réservé aux personnes retraitées de 65 ans ou plus (groupe 22948). Le comité, qui vous tient au courant des développements (voir à ce sujet les paragraphes contenus dans mes lettres (23 mars, 17 juin, 16 septembre et 16 octobre), est confiant que des éléments nouveaux seront bientôt disponibles. Ils découleront des études que l'assureur effectue présentement (à la demande conjointe de l'APRUM et de la responsable du dossier pour l'Université) dans le but de mesurer les effets, sur la prime à verser annuellement, que pourrait avoir l'utilisation de valeurs alternatives pour le paramètre de base du Régime.

LES PARAMÈTRES CLÉS SONT, NOTAMMENT,

- le niveau de la franchise (présentement de 50 \$/année civile/personne) pour lequel les valeurs alternatives considérées sont de 60 \$, 70 \$, 80 \$ et 100 \$;
- la proportion des frais encourus que l'assureur rembourse au participant (présentement de 80%) pour laquelle les valeurs alternatives considérées sont de 75%, 70%, 65% et 60%.
- Une fois connus les résultats des simulations demandées, le comité de l'APRUM documentera et commentera l'option, ou le sous-ensemble d'options, à privilégier. Il va sans dire que tous les participants seront consultés sur les choix à effectuer avant qu'une décision ne soit prise. Suite au prochain numéro !

LE RÉGIME DE RENTES (RRUM)

Le Régime se porte relativement bien, à tout le moins jusqu'ici si l'on en juge par les renseignements communiqués à tous les participants par Serge Langlois, secrétaire du Comité de retraite, et par les informations fournies lors de l'Assemblée annuelle des participants du Régime le 23 octobre dernier. Au surplus, vous trouverez, dans le prochain numéro de Grains de sagesse un texte du professeur Pierre Robert qui vous éclairera davantage sur la situation. Vous y noterez, des réflexions prospectives relatives notamment aux options que l'APRUM devrait retenir quant à l'utilisation, au profit des personnes retraitées, des éventuels surplus. Les doigts croisés, nous espérons collectivement, que tels surplus actuariels se produiront.

Sur les entrefaites, une excellente nouvelle nous arrive. à compter du 1^{er} janvier 2003, les rentes versées seront majorées de 2,30% soit d'une valeur égale à 100% de l'accroissement annuel de l'indice des prix à la consommation (IPC). C'est toujours ça de pris, disait la chanson !

LE SITE WEB DE L'APRUM (WWW.APRUM.UMONTREAL.CA)

Grâce au dévouement (ça en prend !) et à l'expertise (il en a !) du trésorier Jean-Robert Derome, le site de l'APRUM, maintenant relocalisé sur un support mieux protégé, est en parfait état de fonctionnement. Vous aurez compris, comme je vous l'écrivais récemment, que le rythme de parution du bulletin (2 numéros/année) et le nombre de pages qui y sont disponibles (8 à 10 pages/par numéro) limitent, d'entrée de jeu, les échanges d'opinions. Cependant, l'insertion sur le site web de l'APRUM de textes dont l'existence serait signalée dans la lettre du président, permettrait les échanges que le Conseil souhaite. à vous de jouer et de vous manifester !

NÉCROLOGIE

Le 18 septembre 2002 décédait Mme Hazel Bennett une des pionnières à l'Université dans le domaine de l'alimentation. Après avoir obtenu, en 1942, un baccalauréat du Collège McDonald (Food and Nutrition), elle se joint en 1944 à la jeune équipe de l'Institut de diététique et de nutrition pour organiser et développer l'enseignement dans

le secteur des sciences de l'alimentation. Tout en poursuivant des études qui lui ont valu (1948) le grade de M.Sc. (nutrition), elle développe une grande expertise touchant les nombreuses facettes relatives à l'alimentation (nature des aliments, transformations industrielles, préparation, préservation, etc.). Active dans le milieu professionnel de la nutrition, elle occupe successivement le poste de présidente de l'Association canadienne des diététistes puis celui de l'Association des diététistes du Québec.

Ses talents pédagogiques conjugués avec sa vaste expérience professionnelle lui ont permis de susciter et de conserver l'intérêt des étudiantes. Les anciennes élèves de Hazel Bennett de même que ses collègues conservent d'elle un excellent souvenir.

ET LES FÊTES, ALORS !

Voici justement une occasion de vous préparer aux « grandes fêtes ». En effet, je vous convie à partager avec vos collègues les plaisirs que suscite chaque année la réception du début de décembre. Elle aura lieu, le 3 décembre cette fois, à compter de 17:00 dans le Hall d'honneur du Pavillon principal. Je vous exhorte, si vous avez l'intention de vous joindre aux collègues, à compléter le coupon-réponse ci-inclus et, en l'accompagnant de votre chèque, à le retourner au secrétariat de l'Association (APRUM, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3J7) AU PLUS TARD le 29 novembre prochain. Le laissez-passer, ci-joint, vous permettra de garer votre voiture gratuitement dans le voisinage de la Cour d'honneur. Venez « faire un tour »; en compagnie de votre Conseil, je vous y saluerai avec grand plaisir.

Et vive la vie !
Jacques St-Pierre
Président